

Vous souhaitez-vous informer et échanger à propos du projet ?

L'événement se présentera sous la forme d'une exposition ouverte à toutes et tous. Vous pourrez déambuler librement en consultant les différents documents à disposition sur l'avancée du projet et sur l'énergie photovoltaïque.

L'équipe ENERTRAG sera présente pour vous accueillir et répondre à toutes vos questions.



Participez au forum d'information

Pour découvrir le projet agrivoltaïque, nous vous donnons rendez-vous :

16 mai 2025 à 18h30

 Petite salle des fêtes de Sandillon

ENERTRAG

Depuis plus de 25 ans, chez ENERTRAG nous accompagnons les collectivités et les acteurs du monde agricole à relever leurs défis. Nos solutions d'énergie renouvelables génèrent des retombées locales durables. Grâce à une démarche transparente et sincère, nous veillons à ce que chaque projet bénéficie pleinement au territoire et à ses habitants.

Les Chiffres clés

 125 collaborateurs en France

 561 MW de capacité installé

 20 MWc de photovoltaïque en exploitation

 45 parcs éoliens à travers la France

 4 agences locales

 + 1 TWh d'électricité renouvelable produits chaque année

Votre contact dédié



Paul Wibaux
Chef de projets photovoltaïques
sandillon@enertrag.com

ENERTRAG SE Etablissement France 9 Mail Gay Lussac 95000 Neuville-sur-Oise – Capital social 5 800 000 euros
SIREN 398 124 890 RCS Pontoise
Imprimé en France par CACTUS 50 Rue du Bally 93210 Saint-Denis (sur le papier issu de forêts durablement gérées - Ecocert FSC®)
Ne pas jeter sur la voie publique



Projet agrivoltaïque de Sandillon



Depuis le premier trimestre 2022, ENERTRAG étudie la possibilité d'implanter une centrale agrivoltaïque pour produire de l'électricité renouvelable sur votre commune.

Les études réalisées l'année dernière et les échanges avec les services de l'état nous permettent de vous présenter les premiers éléments du projet.

Nous vous donnons donc rendez-vous le 16 mai 2025 à la petite salle des fêtes de Sandillon.

Cette rencontre sera l'occasion de faire connaissance, de vous partager les premiers éléments du projet et de répondre à toutes vos questions et recueillir vos avis.

Dans l'attente de vous retrouver prochainement, je vous souhaite une bonne lecture.

À très bientôt ! 



Paul Wibaux
Chef de projets photovoltaïques
sandillon@enertrag.com

Forum d'information

16 mai 2025 à 18h30

Petite salle des fêtes de Sandillon

Avril- Mai 2025



Pour plus d'information
Venez visiter notre site internet :
www.enertrag.fr/sandillon/

Un projet agrivoltaïque

ENERTRAG valorise l'agriculture locale. En concertation avec les propriétaires du terrain et l'exploitante agricole, nous avons souhaité optimiser l'utilisation de l'espace. À ce titre, nous souhaitons faire cohabiter une activité ovine (élevage de moutons) et une production d'électricité.

Le projet agrivoltaïque sur votre commune

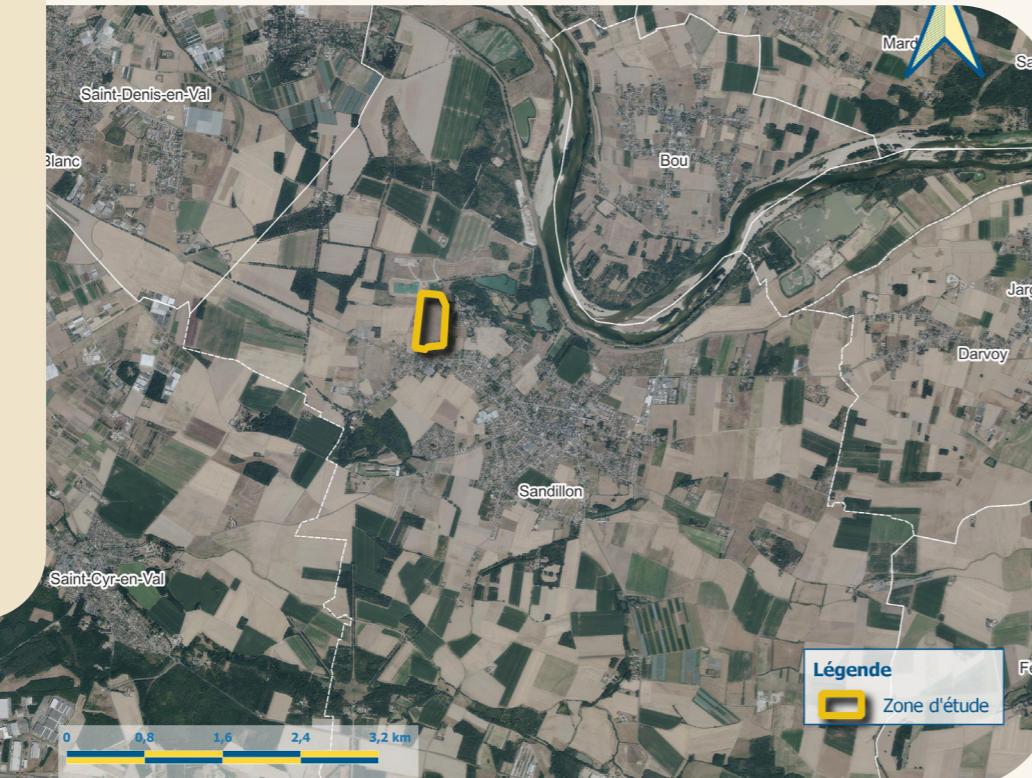
Les chiffres clés du projet

8 à 10 MWc

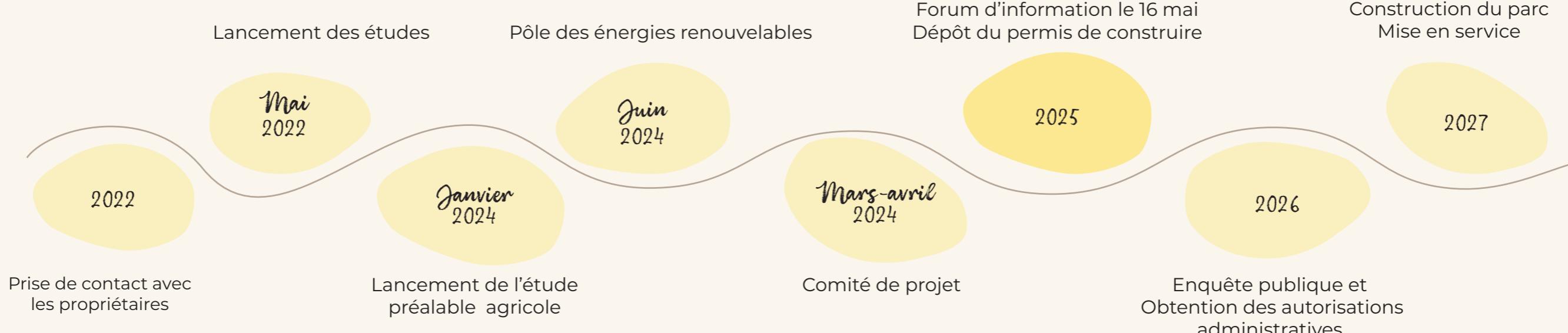
de puissance installée

4 000 à 4 500 personnes alimentées*

*chauffage inclus



Le calendrier prévisionnel



Les études sur le projet

Afin d'assurer la viabilité du projet agrivoltaïque, la cellule expertise d'ENERTRAG a fait appel à des bureaux d'études indépendants pour différentes études au cours de l'année 2023 :

- > Des **recensements de la biodiversité** présente sur le site réalisé sur un cycle complet (1 an)
- > Un **diagnostic** visant à déterminer le potentiel agro-nomique des parcelles étudiées
- > Des **études sur le paysage** et le patrimoine environnant
- > Des **études techniques** pour déterminer les éventuels enjeux existants ainsi qu'une estimation de la production électrique
- > Une **étude préalable agricole** qui permet de préciser le projet agricole



Zoom sur l'étude hydraulique fluviale

Le projet étant situé en zone rouge du Plan de Prévention du Risque inondation (PPRi) de la Loire, une première étude d'hydraulique fluviale a été menée afin d'identifier des solutions techniques envisageables. D'autres échanges avec les services instructeurs sont à envisager afin d'approfondir cette étude.

La fin de vie du projet

En fin de vie, au bout de 30-40 ans, un parc photovoltaïque est démantelé pour limiter son impact environnemental. Les panneaux et équipements sont retirés, triés et recyclés (jusqu'à 95 % des matériaux, notamment verre et aluminium). Des filières spécialisées, piloté par l'éco-organisme SOREN, assurent cette gestion. Enfin, le site est réhabilité pour retrouver son usage initial ou accueillir un nouveau projet. Ce processus s'inscrit dans une logique d'économie circulaire et de développement durable.